



Joconde~Info

Lettre d'information trimestrielle du site Joconde, publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 4 - Mars 2011

NOUVEAUX MUSEES PARTENAIRES

Entre décembre 2010 et février 2011, 5.722 [nouvelles notices](#) ont été reversées et trois nouveaux musées ont rejoint Joconde : le musée d'art Roger-Quilliot de Clermont-Ferrand, le musée Baron Gérard de Bayeux et le musée Fournaise de Chatou.

CRÉER UN LIEN DIRECT VERS VOS COLLECTIONS SUR JOCONDE

Valorisez et faites connaître vos collections en créant depuis le site de votre musée un [lien direct sur vos notices](#) reversées sur Joconde.

INFORMATION OFFICIELLE SUR LE PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DECENNAL

Lisez la [note du 03/11/2010](#), accessible dans notre [rubrique consacrée au récolement décennal des collections](#).

VALIDATION D'OUTILS DE GESTION DE COLLECTIONS MUSEALES

En février 2011, la sous-direction des collections du service des musées de France a [validé](#) le module réglementaire de récolement décennal d'un [cinquième outil de gestion de collections](#).

GERER LA CONSERVATION DES DOCUMENTS NUMERIQUES

Les musées numérisent depuis plusieurs années des pans importants de leurs collections. L'archivage électronique de données documentaires et réglementaires est une problématique importante. Une nouvelle fiche "[Gérer la conservation des documents numériques](#)" regroupe les conseils essentiels quant à la conservation durable de ces documents et de leurs supports ainsi qu'à la pérennisation des données contenues.

ZOOMS DU TRIMESTRE



Janvier 2011 :
[Rayures et société](#)



Février 2011 :
[Ateliers d'artistes](#)



Mars 2011 :
[Le canal de Suez](#)

L'ANNEE 2010 DE JOCONDE EN CHIFFRES

Une question posée toutes les deux secondes ! En 2010, le catalogue des collections des musées de France a reçu plus de 800 000 visites (du monde entier, chercheurs, étudiants, ou particuliers), générant 15 millions de recherches, la consultation de 5 millions d'images et la lecture de 1 150 000 million de pages. Reportez-vous aux [statistiques de consultation détaillées de Joconde](#) et au [bilan annuel des notices chargées](#).

ETAT DES TRANSFERTS DE PROPRIETE DES OBJETS DEPOSES PAR L'ETAT AVANT 1910

En application de l'article L.451-9 du Code du Patrimoine, les biens des collections de l'Etat, mis en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans les musées de France appartenant aux collectivités territoriales, font l'objet d'un transfert de propriété. Consultez la [page consacrée à cette procédure](#) et [l'état des transferts au 31/12/2010](#).

FOCUS SUR L'ACQUISITION OU LE CHANGEMENT D'OUTIL DE GESTION DE COLLECTIONS

L'acquisition d'un outil de gestion des collections représente un investissement important (prix d'achat, formations, maintenance...). Il existe actuellement une quinzaine d'outils de ce type. Les fonctionnalités d'inventaire réglementaire, de récolement décennal ou d'export Joconde de plusieurs d'entre-eux ont été [validées par la sous-direction des collections](#). Il est indispensable de déterminer quel produit sera [le mieux adapté à votre configuration et à vos besoins](#). La situation étant rarement la même d'un établissement à un autre, il s'avère nécessaire de faire un bilan précis de votre contexte, tant pour ce qui concerne les infrastructures (musée sur plusieurs sites, bâtiments connectés à un réseau, équipements existants...), que l'organisation (nombre d'utilisateurs et leurs compétences...) et les collections (nombre de notices saisies dans d'autres outils, nombre total d'objets des collections...). Il faut ensuite énumérer vos besoins (inventaire réglementaire, récolement, documentation, mise en ligne...). Cette étude préalable vaut dans le cas d'un premier équipement comme dans celui du remplacement d'un outil préexistant. Elle vous servira de base pour analyser les offres. Plus l'analyse sera précise et plus il y aura de chances pour que l'outil choisi soit adapté à vos besoins. Il est conseillé de se faire assister d'un responsable des marchés, ainsi que de votre service informatique, mais l'avis de ce dernier ne devrait pas être prééminent. Fiez-vous au [modèle de cahier des charges d'informatisation](#) que nous proposons.

Le projet ne prend pas fin lorsque l'outil est acquis. L'informatisation des collections peut être menée à bien ou s'enliser tout aussi facilement. Dans les deux cas, c'est [l'organisation et la méthode](#) qui sont en cause. Vous devez d'abord définir un objectif stratégique, puis élaborer un plan d'action tenant compte des moyens et donnant des délais, et enfin désigner un pilote du projet. Le projet doit s'inscrire dans la stratégie de l'établissement et tenir compte du projet scientifique et culturel du musée.

Pour que l'outil soit performant, il faut définir une grille de saisie adaptée à la nature des collections, coordonner la saisie des informations, normaliser certains [vocabulaires](#). Tout ceci doit faire l'objet d'une [charte de saisie](#). Il faut également [stocker rationnellement les images](#) et [sauvegarder les données](#). Ces responsabilités relèvent du rôle d'[administrateur de base de données](#). Il est souhaitable que l'administrateur de base de données soit également le pilote du projet. Il est également possible de [sous-traiter la saisie](#) des données. Dans ce cas, il faut évaluer le projet et définir les besoins dans un cahier des charges. La sous-traitance n'implique pas un désengagement de l'équipe du musée. Au contraire, vous avez la responsabilité de piloter l'opération. Vous devrez valider les choix techniques ou fonctionnels, de manière à ce qu'ils garantissent la meilleure restitution possible de l'information. Tout au long de l'opération, vous devrez vous assurer du bon déroulement du travail. Pour conclure, n'oubliez jamais que l'informatisation n'est pas une fin en soi. Bien préparée et bien menée, elle vous permettra de disposer d'un outil efficace et utile dans votre fonctionnement quotidien.

NOUVELLE EXPOSITION VIRTUELLE : L'ARTISTE ET SES MUSES



A travers une nouvelle exposition virtuelle consacrée à [l'artiste et ses muses](#), le musée d'art Roger Quilliot de Clermont- Ferrand propose d'explorer les rapprochements thématique, iconographique, conceptuel et formel qui existent entre différentes formes d'arts : arts plastiques, poésie, littérature, musique, théâtre. C'est aussi une invitation à la (re)découverte de grandes œuvres et de figures célèbres, sous le signe des Muses...

NOUVEAU PARCOURS THÉMATIQUE : ELEPHANTS EN PLEINE FORME

A travers les notices de Joconde, redécouvrons la figure de [l'éléphant](#), symbole de sagesse dans la culture asiatique, connu pour sa mémoire et son intelligence...